

Compte-rendu SCL du CHSCT des 1, 2 et 3 décembre 2020

Cette réunion du CHSCT s'est tenue en visioconférence notamment en présence de M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH.

Vos représentants **Solidaires CCRF & SCL** pour ce CHSCT étaient : Cédric Delattre, Ingrid Marchal et Christine Roux.

1. Approbation du PV de la séance des 30 septembre et 1er octobre 2020

Après quelques modifications demandées en séances, le PV a été approuvé à l'unanimité.

2. Examen du tableau des suites données au CHSCT des 30 septembre et 1^{er} octobre 2020

- Une fiche récapitulative sur l'utilisation de gants anti-coupure plus fins a été présentée afin de généraliser les achats de ce type de gants pour tous les laboratoires. Dans l'ensemble, les achats sont en cours.

⇒ Le GT ministériel sur la fusion des CHSCT et des CT prévus en décembre est reporté en 2021 à cause de la crise sanitaire actuelle, mais la date du report n'est pas encore connue.

⇒ Les mises à jour des DTA ont été réalisées dans les laboratoires concernés.

⇒ Les DUERP / PAP sont publiés sur Intralab. Une actualité a été réalisée pour informer le personnel.

⇒ Les contrôles périodiques obligatoires manquants lors du dernier CHSCT ont été réalisés ou sont programmés. Le processus PRESERVER a harmonisé les modalités de remplissage du tableau récapitulatif et une modification est proposée en point 6 de l'ordre du jour.

Un rappel a été effectué au dernier Codir pour demander aux RE d'être attentifs sur ces contrôles obligatoires.

⇒ Au sujet de la médecine de prévention, nous avons évoqué la possibilité de fournir les ordonnances pour, à minima, effectuer les prises de sang si les visites ne pouvaient être réalisées.

Un tableau récapitulatif des demandes aux médecins de préventions a été présenté avec comme constat, de nouveau, des différences de gestion d'un laboratoire à un autre. Certains médecins ont accepté de donner une ordonnance ou ont déjà réalisé des visites (L33, 35, 67, 75), d'autres refusent sans visite (L34, 59, 69). Certains médecins ont évoqué des problèmes de budget comme au L13 ou L974.

Le GT organisé par le réseau des médecins de préventions du SCL qui devait avoir lieu cette année pour discuter de l'harmonisation des pratiques n'a pas pu avoir lieu.

⇒ Concernant le budget, c'est assez inquiétant... Le Docteur André va demander des explications sur ces problèmes de budget à la coordination nationale.

3. Examen du registre SST

➤ **2020-3 (L33)** : L'ascenseur a été remis en service depuis le 5 octobre et ne présente plus de problème depuis lors. La fiche est, enfin, clôturée !

➤ **2020-9 (L59)** : Une vérification de l'ensemble des fenêtres a été réalisée montrant que 12 fenêtres sont défectueuses et ont été signalées afin de ne plus les utiliser. Le chantier est en cours de programmation selon les budgets (plan de relance, programme 723... non défini actuellement).

S'agissant de l'accident, la fiche n'est pas clôturée car la personne ne semble pas remise de sa blessure. Le suivi du chantier sera effectué et revu lors des prochains CHSCT.

➤ **2019-15 (L59)** : Une fiche qui dure depuis presque un an mais l'agente a toujours des problèmes liés à l'accident... La fiche n'est donc pas clôturée.

➤ **2020-14 (L75)** : Malaise d'un agent. Après des examens réalisés aux urgences, l'agent va mieux et a repris le travail. La fiche est clôturée.

➤ **2020-15 (L33)** : Blessure à la main suite à la chute d'un couvercle de grande poubelle de recyclage. L'agent va mieux et est revenu au laboratoire. S'agissant d'une nouvelle poubelle plus grande entreposée à l'abri, le couvercle est maintenu complètement ouvert.

➤ **2020-16 (L69)** : Accident de trajet à vélo. L'agent va bien et la fiche est clôturée.

Ce sujet sera discuté dans un futur GT pour voir si des solutions peuvent être trouvées aux nombreux accidents de vélo au SCL.

➤ **2020-17 (L13)** : Projection d'éthanol dans l'œil en nettoyant les surfaces de contact dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Après utilisation d'une solution rince-œil, l'agent va bien. La fiche est clôturée.

Une indication sur l'utilisation d'un spray (*type lave vitre*) plutôt que d'une pissette a été formulée par la RSSE de Montpellier et il a été proposé d'utiliser ce genre de spray dans les autres laboratoires en lieu et place d'une pissette.

➤ **2020-18 (L59)** : Coupure assez profonde au niveau de l'index avec un scalpel. Le stagiaire va mieux et a repris le travail. La fiche est clôturée.

Un rappel sera fait au prochain CODIR sur l'attention à porter aux stagiaires notamment sur le port des EPI.

➤ **2020-19 (L59)** : Projection de solvant dans l'œil. Un soin à l'aide d'un rince-œil a été effectué. Le stagiaire va mieux et la fiche est donc clôturée.

➤ **2020-20 (L35)** : Accident d'un agent d'une entreprise extérieure lors d'une intervention le samedi où seul le RE était présent. La fiche est clôturée.

Un débat a fait suite sur l'accompagnement des personnes car dans cette situation le salarié est allé seul aux urgences. Le RE étant seul il ne pouvait pas l'accompagner. Mais le **15** doit être appelé pour au minimum une prise de conseils et / ou de consignes.

- **2020-21 (L69)** : Dégagement de fumée lors de l'utilisation d'un distillateur Kjeldalh. L'appareil a été mis en panne et un autre appartenant à un autre domaine est utilisé. La fiche est clôturée.
- **2020-22 (L34)** : Problème de vitre de sorbonne, les ressorts sont défectueux. La maintenance a mis en place une protection sécurisée pour que la vitre ne tombe pas. La fiche n'est pas clôturée en attendant la réparation effective.
- **2020-25 (L13)** : Décharge électrique lors d'une maintenance. Ce sujet est assez grave et il faut vraiment intervenir sur les consignes de sécurité à mettre en place lors d'une telle intervention, comme afficher ou encore cadenasser l'armoire électrique... La fiche étant très récente elle n'est pas clôturée pour une analyse lors du prochain CHSCT.

4. Bilan 2019 des formations SST

Le bilan des formations SST, qui n'avait pas pu être vu au précédent CHSCT, a été présenté.

On remarque une baisse des stagiaires en 2019 par rapport à 2018. Ceci peut s'expliquer par des recyclages tous les 2 ans ou même 5 ans pour la radioprotection et l'absence de formations SEIRICH cette année.

Solidaires a fait le constat d'une baisse des formations « Sauveteur secouriste au travail », ce qui est dommageable étant donné la volonté du ministère à avoir de plus en plus de personnes formées. **Les agents souhaitant cette formation ne doivent pas hésiter à la demander !**

5. Activités 2019-2020 et perspectives 2021 du processus Préserver

Un bilan des contrôles de l'exposition aux champs électromagnétiques a été présenté. D'une manière générale, tous les appareils sont conformes. Cependant certains sont non conformes par rapport aux personnes ayant des dispositifs médicaux implantés ou des pompes à insuline. Certains équipements ont été signalés non conformes pour ces personnes dans un laboratoire mais conformes dans un autre, comme par exemple les anneaux antistatiques.

Il a été décidé de considérer ces équipements comme présentant un risque pour l'ensemble des laboratoires à partir du moment où ils ont été non conformes dans un seul laboratoire. Il s'agit des équipements suivants : les RMN, SMRI, micro-ondes, anneaux antistatiques et agitateurs magnétiques (Liste reprise dans l'étude technique PRE.FRO.3.4 sur ce sujet).

Les affichages seront effectués selon les laboratoires sur les portes d'entrée, les portes des salles disposant du matériel et/ou au niveau du matériel.

L'UD a présenté l'activité du processus PRESERVER. Ce processus a 7 activités permanentes qui représentent la majorité du travail :

- Mise à jour et suivi des DUERP et PAP ;
- Mise à jour et suivi des DUERE et PAE ;
- Evaluation du risque chimique avec l'outil SEIRICH ;
- Démarche de substitution des produits chimiques dangereux ;
- Evaluation de l'exposition professionnelle aux produits chimiques (VLEP) ;
- Élaboration, mise à jour et revue biennale des documents du processus (cf. point 3) ;
- Veille réglementaire.

Auxquelles s'ajoutent des études techniques et autres demandes émanant du CHSCT : Les dispositifs d'absorption, l'amiante, le contrôle des champs électromagnétiques...

Pour l'année 2021, l'accent est mis sur l'évaluation du risque chimique via l'outil SEIRICH et la diminution des risques résiduels rouge/orange avec la mise en place de mesures de prévention.

6. Examen des documents du processus Préserver

Après discussions, les documents suivant ont été validés avec ou sans modification :

PRE.FOR.20.v2	Fiche de signalement conflit, violence ou harcèlement
DIR.PRO.X18572.v1	Rayonnements optiques
DIR.PRO.X19511.v1	Fiche des risques SST
PRE.FOR.3.4.e2	Etude technique champs électromagnétiques
PRE.FOR.7.v2	Plan de prévention
PRE.FOR.8.v4	Suivi des contrôles et opérations périodiques
PRE.FOR.25.v3	Registre d'entrée
PRE.FOR.X18602.v1	Vérification des douches et lave-yeux de sécurité
PRE.PRO.1.v4	Contrôle des sorbonnes
PRE.PRO.2.v3	Acteurs de prévention
PRE.PRO.3.v4	Médecine de prévention
PRE.PRO.10.v4	Contrôles et opérations périodiques
PRE.PRO.17.v3	Liste des affichages obligatoires
PRE.PRO.22.v2	Guide RPS situation violence ou harcèlement
PRE.PRO.X20131.v1	Consignes en cas d'incendie
RHU.FOR.X20345.v1	Fiche d'analyse des accidents
PRE.FOR.26.v2	Bon de prise en charge DASRI
PRE.PRO.27.v2	Gestion des déchets

L'ART.4.7.1.v3 (Signalement d'une situation à risque) n'est pas validé. Il est question du sujet environnemental qui n'est pas assez étoffé, il sera modifié pour en tenir compte.

Un tableau de synthèse de l'utilisation des fiches relatives à la médecine de prévention et au signalement d'une situation de risque a été présenté et **Solidaires** a demandé à ce qu'il soit mis en ligne dans son intégralité pour les agent·es.

Une réflexion est en cours pour voir où l'intégrer, une proposition de le mettre dans l'Intralab dans la partie RH/SST semble une bonne solution avec actu pour informer les agent·e·s.

C'est un tableau regroupant les formulaires et expliquant dans quel cas les utiliser (PRE.FOR.9/10/11/12/14/15/20).

7. Exploitation du questionnaire sur la polyvalence

71% d'agent·es ont répondu au questionnaire. Sur ces collègues ayant répondu, il est constaté que 39% exerce 1 fonction, et donc 61% exerce au moins 2 fonctions (34% = 2 ; 16% = 3 ; le reste 4 et +).

Sur ces agent·es en situation donc de polyvalence, on constate que 68% sont satisfait·es, 28% peu satisfait·es et 4% pas du tout satisfait·es. Ce qui montre que ces situations globalement ne sont pas aussi lourdes qu'on ne le pensait, même si il ne faut pas faire abstraction des 32% de non satisfait·es. Il faut donc améliorer l'accompagnement des collègues en situation de polyvalence et surtout améliorer l'organisation.

Solidaires a dénoncé certains modes de polyvalence comme par exemple un·e agent·e sur 2 domaines qui alterne ces présences dans les domaines toutes les 1 ou 2 semaines, donc des

jours fixes sans tenir compte de l'activité des domaines. Ou encore des partages de plusieurs agent·es sur des domaines qui finalement pourraient représenter un·e agent·e à temps plein dans chaque domaine.

En conclusion, une majorité de collègues sont satisfait·es de leur situation de polyvalence, mais il faut clarifier les choses et avoir une communication entre collègues et peut-être choisir certains postes plutôt que d'autres pour la polyvalence. La polyvalence n'est pas rejetée mais elle gagnerait à être plus organisée.

Ce point sera discuté également lors d'un GT du CHSCT. Une actu sera réalisée avec les résultats de ce questionnaire.

8. Point sur l'intervention visant la prévention des risques psycho-sociaux au laboratoire de Lyon

M. Picart et Mme De Bellis se sont déplacés au laboratoire de Lyon pour le lancement de la démarche qui a été présentée aux agent·es en trois groupes (règle sanitaire oblige).

La démarche est à l'étape d'entretiens avec les personnels : la direction du laboratoire (RE, adjointe, RU), RSSE, représentant·es des personnels au sein du laboratoire, le MP et les membres du CHSCT dans un premier temps. Puis des entretiens collectifs dans 2 domaines et enfin des entretiens individuels avec pour le moment une dizaine d'agent·es volontaires.

La société Abitus souhaite également réaliser une réunion en distanciel avec les membres du CHSCT.

9. Point sur l'intervention du SGAR au laboratoire de Lille

Ce sujet traîne et ne satisfait pas pour le moment. Il a été initié en fin 2019 par la RE du laboratoire de Lille et a subi la crise sanitaire avec les divers confinements...

A la suite de notre dernière réunion, l'administration nous a transmis le calendrier des étapes en précisant, comme il l'avait laissé entendre, que le questionnaire RETEX n'est pas le seul support utilisé, mais qu'il a permis plutôt d'affiner certaines situations.

Un groupe de travail a été formé avec des non encadrants et des encadrants pour réaliser une « charte de vie », mais lors de la restitution en novembre devant l'ensemble des collègues tout le monde ne s'est pas reconnu dans ce qui a été restitué.

Une nouvelle réunion a donc été programmée avec les agent·es pour rediscuter des actions à mettre en place pour appliquer cette charte.

L'ensemble des représentant·es du personnel a dénoncé la situation qui n'avance pas au laboratoire de Lille, et a notamment signalé une nouvelle alerte lancée par le MP et transmise à la direction et aux membres du CHSCT le 2 décembre (donc la veille de la discussion sur ce sujet).

Solidaires est conscient que la crise sanitaire a malheureusement longtemps bloqué la démarche mais il faut pourtant la terminer.

Après de long débats, il en ressort que les représentants du personnel souhaitent que les actions qui sont maintenant proposées par le groupe de travail prennent forme et qu'elles se mettent en place rapidement. Au moins démarrer la première action dès que possible afin que les agent·es voient enfin du concret...

La visite du CHSCT, qui n'a pas encore pu se faire, est toujours d'actualité quand cela sera possible...

10. Point sur les mesures restant à mettre en œuvre à la suite du rapport de la médecine de prévention au laboratoire du Havre

Les mesures restant à effectuer ont été mises en œuvre au laboratoire :

- Des fils électriques flottants pouvant se coincer dans des portes d'armoire sous les sorbonnes ont été fixés.
- Au niveau des cartons à éliminer, cela a été réalisé également et les services de la métropole ont finalement inclus le laboratoire dans le circuit de collecte hebdomadaire d'emballages recyclables.
- Au niveau de l'odeur induite par l'ouverture des réfrigérateurs contenant les échantillons de produits pétroliers, ces réfrigérateurs seront déplacés pour être positionnés davantage dans le flux d'extraction d'air.
- Des affichages supplémentaires des dangers spécifiques sur les postes de travail seront mis en place.

Suite à cela le Docteur Bahaut avait demandé une visite du SDIS qui a été faite le 02/10/19 par le capitaine Martin Lambert. Après ses remarques une couverture anti-feu a été ajoutée et des pictogrammes de sécurité sur les portes du local de stockage en sous-sol indiquant la présence de produits inflammables dans la pièce ont été ajoutés. Enfin, les bouteilles de gaz ont été déplacées à l'extérieur mais il reste la mise aux normes du local gaz qui est prévue pour l'année prochaine.

11. Point sur la situation sanitaire

Au jour de ce CHSCT, il n'y avait pas de nouveau cas, nous sommes toujours à 11 collègues qui ont été déclarés positifs au Covid depuis le début de la crise. Les derniers cas contacts recensés ont tous été testés négatifs.

On constate quand même que les confinements font effet... Nous n'avions pas trop de cas lors du premier confinement, cela a commencé après le déconfinement avec un doublement des cas sur une semaine (de 5 à 10) en phase avec le nouveau pic de contamination sur le territoire. Depuis le durcissement des règles, cela s'arrange avec 1 cas de plus depuis plusieurs semaines... En espérant que cela ne recommencera pas après le prochain déconfinement !

Dans tous les cas, les contaminations ont toujours été identifiées comme venant de l'extérieur au service, pas de contamination entre collègues à l'heure actuelle.

Le télétravail continue dans son mode actuel avec plus d'une centaine d'agent·es le pratiquant chaque semaine à raison d'au moins 1 journée. Le dispositif actuel (PPS et PCA) continue au moins jusqu'au 15 décembre, date de la prochaine annonce gouvernementale, avec l'échéance suivante en janvier 2021. L'UD nous informera des changements le moment venu.

Au sujet des analyses PCR au laboratoire de Bordeaux, qui a été équipé en cas de sollicitations, elles ne sont toujours pas mobilisées. Le CHU ne souhaite toujours pas externaliser leurs analyses, donc si nous sommes amenés à faire des analyses cela serait pour des laboratoires privés. Tout est prévu dans l'attente d'un besoin éventuel.

Les analyses de Gel Hydro Alcoolique sont toujours en cours au laboratoire de Lyon avec le contrôle de la teneur en éthanol dans les gels qui a amené à plusieurs non-conformités avec un taux insuffisant. Le laboratoire a signé une convention avec l'ANSES pour tester le vieillissement

des GHA pour que l'ANSES donne un avis sur le sujet, donc sur le taux d'alcool dans le temps.

Les masques sont toujours analysés également au laboratoire de Lyon avec la vérification de ces critères :

- La filtration bactérienne ;
- La respirabilité ;
- La propreté.

Nous faisons la propreté et nous sous-traitons les 2 autres analyses. Le SCL a amélioré les délais de réponse car les sous-traitants étaient à l'étranger. Le laboratoire a développé l'expertise sur la respirabilité depuis début novembre, il le fait donc maintenant lui-même (sauf pour les masque FFP2). Une convention avec le laboratoire des Mines de Saint-Etienne a été signée pour les tests sur la filtration. Un certain nombre d'échantillons ont d'ores et déjà été analysés par celui-ci.

La DGCCRF a bien pris en compte les nouvelles analyses effectuées par le SCL sur le sujet et a augmenté ses prélèvements, une TN sur le sujet est d'ailleurs prévue pour le premier trimestre 2021 avec probablement une trentaine de prélèvement.

La DGDDI a également dit être très intéressée, mais pour le moment nous n'avons pas eu de confirmation sur des demandes d'analyses.

Questionné sur les masque DIM par **solidaires**, le principe de précaution reste d'actualité et les masques resteront dans leur cartons encore un moment... *(Jusqu'à leur élimination semble-t-il !)*.

12. Point sur la situation du laboratoire des Antilles

Le SCL est en train de prendre un bail sur les locaux et les plans d'aménagement ont été présentés au CHSCT. Le calendrier estimatif qui avait été donné n'est pas remis en cause à ce jour, à savoir une installation à la fin du premier semestre.

solidaires a demandé où se situait le stockage des gaz à l'extérieur comme indiqué sur le plan : au niveau de la toiture terrasse comme on pourrait le supposer sur le plan présenté ou si c'est au rez-de-chaussée ? Si cela est prévu sur la toiture cela pose des problèmes de sécurité à bien prendre en compte pour le déplacement des bouteilles par l'ascenseur et autres... Pas de réponse connue au moment de la réunion, l'UD va se renseigner sur ce point.

13. Point sur le laboratoire de Montpellier

La nouvelle RE du laboratoire de Montpellier a reçu comme consigne de travailler résolument à l'amélioration de la situation en matières de RPS. Le contact a été pris avec la MP. Nous attendons d'en savoir plus sur le sujet pour en discuter en CHSCT si la situation l'exige.

14. Questions et informations diverses

⇒ **solidaires** a demandé des informations sur l'agenda de la fin d'année :

- Il faudrait pouvoir réunir un CT d'ici la fin de l'année, au moins une demi-journée.
- La CAP A doit pouvoir être réunie d'ici la fin de l'année pour suivre les promotions d'ingénieur en directeur de laboratoire, au pire en début d'année prochaine sachant que dans tous les cas les promotions seront rétroactives au 1^{er} juillet 2020.

- Pour le CHSCT, rien de prévu pour la fin d'année sauf sujet urgent lié à la crise sanitaire.

⇒ Pour l'organisation des réunions du CHSCT en 2021, à ce stade les réunions en visioconférence reste la norme... au moins pour le premier trimestre.

⇒ Une inquiétude des agent·es de Massy sur les nombreux départs autant en retraite mais surtout des départs du SCL pour d'autres horizons.

Les Ingénieur·es ont été affectés à Massy comme cela avait été demandé et pour les Technicien·es, il y aura un concours de TCN l'année prochaine et un recrutement de C sans concours. En attendant les résultats des concours de septembre, pour les B en tout cas, le recours à des contractuel·es sera mis en place momentanément...

⇒ Au sujet des départs, notamment des jeunes recruté·es, il y a un constat de départ après 2 ou 3 ans. C'est un chantier à ouvrir concernant l'attractivité du SCL, c'est aussi un sujet qui est en cours au niveau ministériel pour éviter le turn-over trop important.

⇒ L'UD a initié une nouvelle démarche, rédiger un rapport d'étonnement¹ aux nouvelles promotions, ce qui vient à demander aux collègues concerné·es un retour sur expérience et leur ressenti.

Exemple de questions : avez-vous trouvé au SCL ce que vous vous attendiez à trouver ou pas... C'est sur le principe de la liberté d'expression en restant courtois bien sûr.

Cela sera une relation directe avec le directeur du SCL.

⇒ La cantine du laboratoire de Lille a été fermée à partir du 2^{ème} confinement et les agent·es demandent si leur frais de repas sera pris en charge comme pour les missions. L'UD n'a pas encore eu le temps d'expertiser le sujet, il faut regarder le texte qui permet d'octroyer les 17 € 50 par rapport au confinement mais ce n'est pas sûr que cela rentre dans les critères. La réponse sera donnée dans les prochains jours.

⇒ **Solidaires** a demandé une nouvelle fois si les oraux des concours étaient enfin organisés puisqu'à la dernière réunion on nous assurait que cela était le cas mais force est de constater que ça n'a pas eu lieu...

L'UD a expliqué que la discussion avait repris avec la Douane et que du coup tout est reparti dans le bon sens avec eux et les concours auront bien lieu, en distanciel pour tous, la semaine du 7 décembre.

Vos élus SOLIDAIRES en CHSCT

Cédric Delattre : cedric.delattre@scl.finances.gouv.fr

Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr

Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr

Gwendoline Lutz : gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr

¹ Le rapport d'étonnement est un document rédigé par un nouveau salarié à destination de son supérieur et de l'entreprise, dans lequel il décrit ce qui l'étonne durant les premières semaines après son arrivée. Il permet de repérer d'éventuels dysfonctionnements et de collecter des propositions d'amélioration.